



**FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO NEUF
AVEC MARQUAGE ANTIVOL ET D'ACCESSOIRES DE SÉCURITÉ**

LE DEMANDEUR

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Code postal Commune

N°tél :

Mail (facultatif) :

Votre demande d'aide concerne : *(cochez les cases correspondantes)*

l'achat d'un vélo neuf avec marquage antivol

les accessoires de sécurité à vélo *(y compris les sièges vélos destinés au portage d'enfants)*

❖ POUR L'ACHAT DU VÉLO NEUF AVEC MARQUAGE ANTIVOL

Quel type de vélo est concerné par la demande d'aide ?

vélo classique ou vélo pliant

vélo à assistance électrique ou vélo pliant à assistance électrique

vélo cargo (biporteur, triporteur, longtail) avec ou sans à assistance électrique ; vélo à main avec ou sans à assistance électrique

Fait à

Le

Signature du demandeur

(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

- Formulaire de demande d'aide complété, daté et signé ;
- Attestation sur l'honneur du demandeur complétée, datée et signée ;
- Le règlement daté et signé ;
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture de téléphone fixe, mobile ou internet, facture d'eau ou d'électricité) ;
- Un relevé d'identité bancaire (RIB) au nom du demandeur ;
- Copie de la facture d'achat du vélo détaillée établie au nom et à l'adresse du demandeur ;
- Copie du justificatif du marquage du vélo établi au nom et à l'adresse du demandeur ;
- Le certificat d'homologation pour un vélo à assistance électrique (si concerné) ;
- Copie de la facture d'achat des accessoires détaillées établie au nom et à l'adresse du demandeur (si concerné) ;

DOSSIER COMPLET à envoyer par courrier à l'adresse suivante :

Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet – **AIDES VÉLO**
 Espace Ressources - le Causse Espace
 d'Entreprises CS 50007
 81115 Castres cedex

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement destiné à soutenir et encourager les modes de déplacements actifs. Seuls le service en charge des déplacements et des mobilités, le service en charge de l'environnement et le service finance peuvent accéder à ces données. La collecte de ces données est fondée sur l'exécution de la compétence « Aménagement du territoire » de la CACM. Elles seront conservées pendant la durée de 5 ans.

Conformément à la législation applicable sur la protection des données personnelles, vous disposez de droits d'accès, d'opposition, de limitation, de rectification et à la portabilité sur les données vous concernant (www.cnil.fr pour plus d'informations). Pour exercer ces droits ou pour toute question, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données (DPO) : dpo@castres-mazamet.com. Si vous estimez, après nous avoir contacté la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet, que vos droits ne sont pas respectés, vous pourrez, à tout moment, saisir l'autorité de contrôle, la CNIL.

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

Date d'arrivée du dossier

Dossier : complet incomplet

Si incomplet, motif